Pour finir

Souscription pour l'«Avenir Social»

Je réitère mon appel a l'aide et je rappelle qu'on peut aider l'«Avenir Social» par différents moyens:

1. S'inscrire comme membre adhérent pour une cotisation. annuelle de 6 francs, à verser pendant trois années;
2. Faire circuler des listes de souscription que nous tenons à la disposition de ceux qui s'intéressent à notre œuvre;
3. Envoyer dons en nature, souscriptions diverses, petites ou grosses en dehors des cotisations d'adhérents;
4. Organiser des fêtes, concerts, conférences, au profit de l'œuvre
5. Par la parole, par la plume, faire connaître l'«avenir Social» autour de soi.

Membres adhérents

Beaucoup de membres adhérents qui se sont inscrits en 1906, ne nous ont pas envoyé leur cotisation en 1907. Cela m'ennuie. En projetant d'établir des membres adhérents à l'«Avenir Social», ma pensée avait été de former autour de notre œuvre, une société d'amis sur lesquels nous aurions pu sérieusement nous appuyer.

La somme demandée n'est cependant pas forte: 6 francs par an, cela fait 0 fr. 50 par mois. Avec un peu de bonne volonté, qui donc ne pourrait collaborer à l'«Avenir Social»?

Je renouvelle donc ma proposition, et, puisque l'«Avenir Social» devra commencer bientôt une vie nouvelle, voici ce qui peut être fait par nos amis nouveaux, comme par les anciens adhérents.

Recommençons une nouvelle période de trois années, au 1er mars 1908. Donc qu'on veuille bien s'inscrire membre-adhérent à partir du 1er mars prochain, pour les années 1908 – 1909 – 1910. Qu'on ne s'inscrive que pour une cotisation annuelle fixe de 6 francs. (Ceux qui pourront nous envoyer davantage seront toujours bien accueillis, nous porterons l'excédent des 6 francs dans les «souscriptions diverses).

Ce que nous voulons, c'est avoir une grande quantité d'amis sérieux et sûrs qui formeraient la grande famille de l'«Avenir Social» et nous permettraient d'avoir un peu de tranquillité d'esprit sur la question matérielle.

Pour le déménagement

En dehors de l'aide qui nous est apportée habituellement, sous ses diverses formes: adhérents, listes de souscriptions, donations particulières, nous ouvrons, également au 1er mars 1908, une vaste souscription pour notre déménagement prochain et notre future installation.

Ceux qui nous enverront leur part, si modique soit-elle, pour cette souscription, seront, considérés comme fondateurs de l'«Avenir Social» puisque en lui faisant une nouvelle installation, nous voulons lui donner une vie nouvelle. Jusqu'à présent l'«Avenir Social» a plutôt été un essai, une tentative, il veut à présent entrer dans une action plus complète, être autant que possible une œuvre intégrale.

C'est pourquoi tous ceux qui nous aideront dans ce but, seront inscrits comme fondateurs de l'«Avenir Social», et ce sera juste, puisque ce sera grâce à eux qu'il aura pris un essor définitif.

Je prie donc tous ceux qui voudraient envoyer leur souscription pour le déménagement, et en même temps s'inscrire membre adhérent pour trois années, de bien spécifier ces deux

choses. Exemple: Je reçois un mandat-poste de 16 francs d'une personne qui me dit ceci:

Veuillez m'inscrire comme membre adhérent à L'AVENIR SOCIAL pour les années 1908 – 1909 – 1910; ci-joint ma cotisation pour 1908: soit 6 francs; plus 10 francs à porter sur la Souscription ouverte pour le Déménagement et la Nouvelle installation.

De cette façon, il n'y a pas d'erreur et ceux qui voudraient agir ainsi seraient bien aimables s'ils voulaient se servir de cette formule.

Notre troisième bulletin

Quand notre nouvelle installation sera terminée, quand nous aurons organisé notre. existence sur une base nouvelle, quand nous aurons enfin mis le pied dans la voie des réalisations, nous ferons paraître un troisième bulletin.

Nous pensons pouvoir le publier en juin-juillet, peur-être même ne sera-ce possible qu'en juillet-août. Ce bulletin sera aussi complet que possible. Nous y donnerons tous les détails de notre vie nouvelle; nous y trouverons un tableau complet des occupations, programmes, travaux, enseignements, etc. Nous tâcherons de l'illustrer de quelques vues retraçant notre installation et notre existence et nous donnerons l'état financier du premier semestre de 1908, avec compte particulier du déménagement. Nous publierons la liste nouvelle des adhérents, et celle des souscripteurs pour le déménagement qui prendront alors de titre de fondateurs.

En un mot, ainsi que nons l'avons promis, nous tiendrons nos amis le plus possible au courant de l'œuvre à laquelle ils auront collaboré.

Tout mon désir est que ces amis soient nombreux, et je veux croire que mon désir sera réalisé.

Madeleine Vernet

N.-B. — Jusqu'à nouvel ordre, écrire toujours à l'Avenir Social, 42, rue de la Pelouse, à Neuilly-Plaisance. J'y suis toujours le lundi après midi.

Pour y venir prendre le train à la gare de l'Est pour Rosny-sous-Bois ou le tramway de Villemomble à la place de la Républalue (r, rue de Malte), descendre à l'arrêt de Rosny-Gare.

P. S. Important. — Au moment de tirer le «Bulletin», j'ai une nouvelle importante à ajouter: Par arrangement avec notre propriétaire actuel, nous pourrons, si besoin est, rester à Neuilly, 42, rue de la Pelouse, jusqu'au 1er juillet prochain, dernière limite. Nous avons pris cet arrangement afin d'avoir le temps de nous retourner pour le déménagement et aussi pour avoir le bénéfice de la belle saison pour organiser notre installation prochaine. Nous ferons savoir notre future adresse dès que nous la connaîtrons. Quand au Bulletin n°3, dont j'ai parlé, il se trouvera sans doute un peu retardé par le retard même de notre changement de domicile; mais nous donnerons la date de sa publication en même temps que nous annoncerons notre départ de Neuilly.

M. V.